



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 28 janvier 2016]

Date de la convocation
22 janvier 2016
Date d'affichage
22 janvier 2016

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents : 24
Procurations : 4
Votants : 28

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pierre COURJAULT-RADE, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christian PERO, Aurélie TREILHOU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Magali CAMALET, Christelle BIROT, Martine VIOLETTE

Absents : Marie-Christine BOUTONNET, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, Françoise BONNET

N° 018/ 2016

Secrétaire de séance : Alain SORIANO

Objet de délibération : Demande de subvention – DETR 2016 - Rénovation du Gymnase CAMUS

Le projet porte sur la rénovation des sanitaires, des vestiaires, de la salle omnisport et de ses accès.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 106 000 € HT. Dossier technique actuellement travaillé par un architecte.

Le Conseil Municipal est donc sollicité pour autoriser M. le Maire à formuler la dite demande de DETR, au meilleur taux (50%), auprès des services de l'Etat.

VOTE : Unanimité

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à formuler la demande de subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR 2016 pour la rénovation du Gymnase CAMUS.

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160128-018-2016-DE
Date de télétransmission : 29/01/2016
Date de réception préfecture : 29/01/2016